|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C23/38-F** |
| **8 juin 2023** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale |
| ACTIVITÉS DE L'UIT RELATIVES AU RENFORCEMENT DU RÔLE DE L'UNION DANS L'INSTAURATION DE LA CONFIANCE ET DE LA SÉCURITÉ DANS L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION |
| **Objet**Le présent rapport résume les activités menées par l'UIT en 2022-2023 au titre de la Résolution 130 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, du rôle de l'UIT en tant que coordonnateur unique pour la grande orientation C5 du SMSI et des autres décisions prises par les membres concernant le renforcement du rôle de l'UIT dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport.**Lien(s) pertinent(s) avec le plan stratégique**Promouvoir la connectivité universelle; transformation numérique durable.**Incidences financières**Aucune. |

|  |
| --- |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références***Résolutions* [*71*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-071-F.pdf)*,* [*130*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-130-F.pdf)*,* [*140*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-140-F.pdf) *et* [*179*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-179-F.pdf) *(Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires; Résolutions* [*174*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-174-F.pdf) *(Rév. Dubaï, 2018) et* [*181*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-181-F.pdf) *(Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires;* [*Règlement des télécommunications internationales*](https://www.itu.int/pub/S-CONF-WCIT-2012/fr) *(Rév. Dubaï, 2012); Résolution* [*1306*](https://www.itu.int/md/S15-CL-C-0109/en) *du Conseil;* [*Résolutions 45, 2, 67 et 69 (Rév. Kigali, 2022)*](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/tdc/D-TDC-WTDC-2022-PDF-F.pdf) *de la Conférence mondiale de développement des télécommunications; Priorités de l'UIT-D (*[*Plan d'action de Kigali*](https://www.itu.int/md/D14-WTDC17-C-0115/en)*); Résolutions* [*50 (Rév. Genève, 2022)*](https://www.itu.int/pub/T-RES-T.50-2022)*,* [*52 (Rév. Hammamet, 2016)*](https://www.itu.int/pub/T-RES-T.52-2022/fr)*,* [*75 (Rév. Genève, 2022)*](https://www.itu.int/pub/T-RES-T.75-2022) *et*[*58 (Rév. Genève, 2022)*](https://www.itu.int/pub/T-RES-T.58-2022) *de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications, Documents* [*C15/18*](http://www.itu.int/md/S15-CL-C-0018/en)*,* [*C16/18*](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0018/en)*,* [*C17/18*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0018/en)*,* [*C18/18*](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0018/en)*,* [*C19/18*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0018/en)*,* [*C20/18*](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0018/en)*,* [*C21/18*](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0018/en) *et* [*C22/18*](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0018/en) *du Conseil.* |

Le présent rapport rend compte des activités menées par l'UIT au titre de la Résolution 130 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires (PP), du rôle de l'UIT en tant que coordonnateur unique pour la grande orientation C5 du SMSI et des autres décisions prises par les membres concernant le renforcement du rôle de l'UIT dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le présent rapport, structuré d'après les cinq piliers du Programme mondial cybersécurité (GCA), fait apparaître la complémentarité des programmes de travail existants de l'UIT, y compris des activités menées par le Bureau de développement des télécommunications (BDT), le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) et le Bureau des radiocommunications (BR) dans ce domaine.

# 1 Mesures juridiques

Dans le cadre de la Priorité 5 du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) définie dans le Plan d'action de Kigali, et compte tenu de la Question 3/2 confiée à la Commission d'études 2 de l'UIT-D, l'UIT aide les États Membres à comprendre les aspects juridiques de la cybersécurité, en mettant à leur disposition ses [ressources sur la législation relative à la cybercriminalité](http://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/Legal-Measures.aspx). L'UIT collabore étroitement avec des partenaires tels que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

# 2 Mesures techniques et de procédure

2.1 La [Commission d'études 17 (CE 17) du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T)](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/17/Pages/default.aspx) a tenu deux réunions en août/septembre 2022 et en février/mars 2023, lors desquelles elle a défini [32 nouveaux sujets d'étude en matière de normalisation et approuvé 18 Recommandations nouvelles ou révisées sur la sécurité des TIC](https://www.itu.int/itu-t/workprog/wp_search.aspx?sg=17). Les CE 5, 11, 13, 16 et 20 de l'UIT-T ont également approuvé des Recommandations relatives à la sécurité des TIC (voir le [catalogue des Recommandations UIT-T](https://www.itu.int/fr/ITU-T/publications/Pages/recs.aspx)) dans plusieurs domaines, allant de la sécurité électromagnétique aux procédures et protocoles de signalisation, en passant par l'informatique en nuage, les réseaux de distribution de clés quantiques, le système JPEG 2000 et les solutions de sécurité oneM2M.

Dans le cadre de leurs travaux, plusieurs groupes spécialisés de l'UIT-T (dont la liste est disponible sur [cette page](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/Pages/default.aspx)) étudient actuellement les aspects liés à la confiance pour diverses technologies émergentes.

2.2 Le Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R) a défini des principes de sécurité précis pour les réseaux IMT (3G, 4G et 5G). Il a également publié des Recommandations sur les questions de sécurité relatives à l'architecture de gestion des réseaux pour les systèmes numériques à satellites et sur l'amélioration de la qualité de fonctionnement du protocole de commande de transmission sur les réseaux à satellite (voir [ici](https://www.itu.int/pub/R-REC/fr)). Des informations relatives aux technologies mobiles futuristes prévues pour les "IMT à l'horizon 2020 et au-delà" sont disponibles [ici](https://www.itu.int/en/ITU-R/study-groups/rsg5/rwp5d/imt-2020/Pages/default.aspx).

# 3 Structures institutionnelles

3.1 Depuis 2012, l'UIT collabore avec des États Membres, des partenaires et des organisations mondiales en vue de renforcer la cybersécurité, moyennant la création d'équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) aux niveaux national et régional. De plus, l'UIT mène des évaluations du niveau de maturité des équipes CIRT afin d'améliorer encore les capacités de ces équipes. Jusqu'à présent, l'UIT a fourni une assistance à 84 pays, dans le cadre de l'évaluation de leur état de préparation en matière de cybersécurité, en vue de créer des équipes nationales CIRT ou d'améliorer les équipes existantes. L'UIT a mis en œuvre 21 projets ayant trait aux équipes CIRT et travaille actuellement sur trois autres projets.

L'UIT collabore de manière active avec le Forum pour les équipes d'intervention en cas d'incident (FIRST), en vue de renforcer le cadre de services des équipes de réponse aux incidents de sécurité informatique (CSIRT) et de réviser des supports de formation pour le renforcement des capacités dans la gestion des interventions des équipes CIRT nationales.

3.2 Au mois de mai 2023, l'UIT avait organisé 40 [cyberexercices](https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/cyberdrills.aspx) internationaux, régionaux ou nationaux (y compris trois cyberexercices mondiaux), auxquels plus de 120 pays des six régions de l'UIT ont pris part. Il est prévu d'organiser un [cyberexercice](https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/CyberDrill-2023/CyberDrill-2023.aspx) mondial à la fin de 2023.

# 4 Renforcement des capacités

4.1 Le BDT a organisé des forums régionaux sur la cybersécurité à l'intention de toutes les régions de l'Union, afin de renforcer leurs capacités dans ce domaine.

Après la CMDT-2022, les travaux relatifs à la Question 3/2 ([Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité](https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/rgqlist.asp?lg=2&sp=2014&rgq=D14-SG02-RGQ03.2&stg=2)) se poursuivent.

4.2 La [deuxième édition du Guide sur l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de cybersécurité](https://ncsguide.org/) a été publiée en 2021, en collaboration avec plus de 20 partenaires internationaux.

4.3 Par l'intermédiaire de [l'Académie de l'UIT](https://academy.itu.int/training-courses/full-catalogue?search_api_fulltext=&field_taxon_registration=All&field_course_fee=All&field_taxon_region=All&field_taxon_type=All&field_taxon_topics=109&field_taxon_languages=All&date_start=&date_end=&items_per_page=10), des Centres d'excellence de l'UIT et des Centres de formation de l'Académie de l'UIT, l'Union continue de proposer des activités de formation et des ateliers dans divers domaines liés à la cybersécurité. Un [cours de formation en ligne adapté au rythme de chacun](https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/cybersecurity-national-strategies.aspx) sur les stratégies nationales en matière de cybersécurité a été lancé en 2021 et continue d'être dispensé dans le cadre de l'Académie de l'UIT.

4.4 Les travaux pour la cinquième édition du questionnaire sur l'[Indice mondial de cybersécurité (GCI) de l'UIT](https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/global-cybersecurity-index.aspx) ont débuté en avril 2023 et en sont actuellement à la phase de collecte des données. Lors des réunions du Groupe d'experts sur l'Indice GCI, auxquelles ont pris part plus de 140 experts, des recommandations ont été formulées concernant la Résolution 130 (Rév. Bucarest 2022) de la PP et la Résolution 46 (Rév. Kigali 2022) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) sur la pondération et le passage à un modèle basé sur des niveaux. Ces recommandations sont prises en considération dans le cadre des travaux en cours.

4.5 L'UIT a mené à bien avec succès deux éditions du [Programme de mentorat intitulé "Les femmes dans le secteur de la cybersécurité"](https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/Women-in-Cyber/Women-in-Cyber-Mentorship-Programme.aspx). La troisième édition a été lancée en avril 2023, avec des groupes cibles en Afrique, en Asie-Pacifique et dans la région des États arabes. L'édition de 2023 a aussi été l'occasion du lancement de l'initiative "[Her CyberTracks](https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/Women-in-Cyber/HerCyberTracks/Her-CyberTracks.aspx)", qui s'adresse en particulier aux femmes responsables politiques et diplomates.

4.6 L'UIT coopère actuellement avec 15 pays dans le cadre du projet "[La cybersécurité au service du bien social](https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/Cyber4Good/Cyber4Good.aspx)", en vue d'assurer un accès gratuit à des outils, des formations et des services par l'intermédiaire des Membres de Secteur de l'UIT-D.

4.7 L'UIT collabore avec l'Organisation des États américains (OEA) afin de concevoir une approche systémique de l'éducation en matière de cybersécurité. Les travaux comprendront un certain nombre d'ateliers en vue d'élaborer un guide qui pourra être adapté à la réalité des pays.

# 5 Coopération internationale

5.1 L'UIT noue des relations et des [partenariats](http://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/partnership.aspx) avec diverses organisations et initiatives régionales ou internationales, notamment l'OEA, l'Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA), INTERPOL, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Banque mondiale, le Forum FIRST, le Forum mondial sur la cyberexpertise (GFCE) et les associations régionales d'équipes CSIRT/CERT, comme AP CERT, AFRICA CERT et OIC CERT.

5.2 À sa session de 2022, le Conseil a approuvé des lignes directrices relatives à l'utilisation du Programme GCA et les a transmises à la Conférence de plénipotentiaires de 2022 pour examen. Il a été pris note des lignes directrices et le Conseil a été invité à examiner les propositions des États Membres concernant le Programme GCA, son utilisation actuelle et sa possible évolution future.

5.3 En tant que coordonnateur principal pour la grande orientation C5 du SMSI, l'UIT a organisé une séance de coordination pour cette grande orientation, sur le thème "Résilience numérique: la nouvelle frontière – le monde numérique et l'espace", lors du [Forum de 2023 du SMSI](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2023/fr). Dans le cadre du Forum, plusieurs séances ont été organisées sur la confiance dans les domaines liés aux technologies nouvelles et émergentes, comme l'intelligence artificielle (IA) et les technologies quantiques, ainsi que sur la protection en ligne des femmes et des enfants, pour ne citer que ces exemples.

5.4 L'UIT a fourni des [informations sur l'Indice mondial de cybersécurité (GCI)](https://docs-library.unoda.org/Open-Ended_Working_Group_on_Information_and_Communication_Technologies_-_%282021%29/Overview_of_Global_Cybersecurity_Efforts_Current_Gaps.pdf) pertinentes pour les travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité des TIC et de leur utilisation (OEWG) à la quatrième session de haut niveau du groupe.

5.5 L'UIT continue de participer en tant qu'observateur aux travaux du [Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des TIC à des fins criminelles](https://www.unodc.org/unodc/en/cybercrime/ad_hoc_committee/home). Le secrétariat du Comité spécial est assuré par l'ONUDC.

# 6 Protection en ligne des enfants (COP)

6.1 Dans le cadre de leur accord de collaboration, l'UIT et la Fondation SCORT ont organisé conjointement une manifestation lors du Forum de 2023 du SMSI, sur le thème "[Jouer en toute sécurité à l'ère du numérique: le sport au service de la sécurité en ligne des enfants](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2023/fr/Agenda/Session/463)", afin de tirer parti du potentiel de ce secteur pour sensibiliser davantage à la sécurité en ligne des enfants.

6.2 Conformément à l'accord signé avec le Royaume d'Arabie saoudite, l'UIT met en œuvre le projet "Créer un cyberenvironnement sûr et de nature à autonomiser les enfants", dans le cadre duquel un certain nombre de cours de formation en ligne adaptés au rythme de chacun sont dispensés à toutes les parties prenantes concernées, par l'intermédiaire de l'Académie de l'UIT. À la mi-2023, il est prévu que l'UIT présente deux solutions interactives – une application web et un jeu en ligne – destinées à donner les moyens aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens responsables de la société du numérique.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_